



ORGANISATION DE COOPÉRATION ET
DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES

INITIATIVE SUR LA GOUVERNANCE À L'APPUI DU DÉVELOPPEMENT DANS LES PAYS ARABES
GROUPE DE TRAVAIL IV : GROUPE DE RÉFLEXION SUR LA RÉFORME DE LA RÉGLEMENTATION

SESSION SPÉCIALE DU GROUPE DE TRAVAIL DE L'OCDE SUR LA GESTION DE LA RÉGLEMENTATION ET DE LA RÉFORME RÉGLEMENTAIRE

ORDRE DU JOUR

*Siège de l'OCDE- Roger Ockrent
Paris, France
4 mai 2007*

9.00 – 9.30	Séance d'ouverture
	<p><i>Observations liminaires :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Mr. Aart Jan De Geus, <i>Sécretaire général adjoint, OCDE.</i> ○ M. Kheireddine Ben Soltane, <i>Conseiller juridique et de la législation auprès du Gouvernement, Tunisie.</i> ○ Ms. Odile Sallard, <i>Directeur, Direction de la Gouvernance publique et développement territorial, OCDE.</i>
9.30 – 10.30	Séance 1 : Projet de Déclaration régionale sur la qualité de la réglementation
	<p>Les délégués au Groupe de travail IV ont souligné qu'il importait d'intégrer les principes de qualité de la réglementation dans leurs programmes de réforme respectifs. La Déclaration régionale sur la qualité de la réglementation pourrait servir à donner aux pays arabes des orientations pour moderniser les politiques et les instruments réglementaires et réduire la charge qu'impose la réglementation. Cette séance donnera aux délégués des pays arabes et de l'OCDE l'occasion de mettre en commun les améliorations récemment apportées à la rédaction de la Déclaration et d'examiner les moyens d'obtenir l'appui politique des gouvernements des pays arabes.</p> <p><i>Orateurs:</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ○ M. Choukri Sader, <i>Magistrat, Département de la législation et des consultations. Ministère de la Justice. Liban ;</i> ○ M. Panagiotis Karkatsoulis, <i>Conseiller/Professeur, Ministère de l'Intérieur, Administration publique et décentralisation. Grèce ;</i> ○ M. Mohammad Jaffer Kassim, <i>Consultant et Conseiller juridique, Ministère de la Justice, Yémen ;</i> ○ Mme Fiorenza Barazzoni, <i>Directeur général, Présidence du Conseil des ministres, Italie.</i> ○ M. Mohssine Semmar, <i>Directeur des Études et de la Planification Industrielle, Ministère de l'Industrie du Commerce et de la Mise à Niveau de l'Économie, Maroc.</i> <p><i>Questions à examiner :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Comment obtenir et pérenniser l'appui politique en faveur de la Déclaration régionale sur la qualité de la réglementation ?</i> • <i>Quelles sont, pour la région, les conséquences de l'existence d'une Déclaration régionale sur la qualité de la réglementation ?</i> • <i>Quels moyens permettront que la Déclaration régionale sur la qualité de la réglementation devienne un instrument efficace pour intégrer la politique réglementaire au sens large dans la prise de décision et faire évoluer la pratique administrative dans les pays arabes ?</i>
10.30 – 11.00	<i>Pause</i>
11.00 – 13.00	Séance 2 : Projets pilotes d'analyse d'impact de la réglementation (AIR)
	<p>L'analyse d'impact de la réglementation est l'un des principaux instruments dont disposent les décideurs pour évaluer les effets de leurs décisions et de leurs actions. Dans le cadre de l'Initiative sur la gouvernance à l'appui du développement, des examens approfondis ont encouragé les délégués des pays arabes à s'intéresser à l'adoption de l'AIR comme composante de l'élaboration de l'action publique. Les projets pilotes d'AIR sont un moyen de progresser à cet égard. En coopération avec l'OCDE, ils ont pour but de généraliser l'utilisation de cet instrument dans les pays intéressés.</p> <p>Cette séance donnera la possibilité d'étudier en détail le cadre qui permettra de développer les projets pilotes d'AIR et l'aide que l'OCDE peut apporter à la région. Les efforts des pays arabes, la coopération internationale et les instruments d'AIR sont à la base du projet. La séance permettra d'encourager le dialogue sur les politiques à suivre, les enseignements tirés de projets similaires menés dans les pays de l'OCDE seront mis en commun et les prochaines étapes seront présentées.</p>

	<p>Orateurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Mme Delia Rodrigo, <i>Analyste, Division de la politique de la réglementation, OCDE ;</i> ○ M. Kheireddine Ben Soltane, <i>Conseiller juridique et de la législation auprès du Gouvernement, Tunisie.</i> ○ M. Rahif Hajj-Ali, <i>Analyste principal, Service du développement des institutions, Ministère de la réforme administrative, Liban ;</i> ○ M. Ali Qassem Saif, <i>Coordinateur de la réorganisation / Directeur du Centre de formation, Ministère de la fonction publique,</i> M. Mohammad Jaffer Kassim, <i>Consultant et Conseiller juridique, Ministère de la Justice, Yémen ;</i> ○ M. Mohammed Al Hiari, <i>Directeur administratif et financier, Commission exécutive sur la privatisation, Jordanie ;</i> ○ M. Nick Godfrey, <i>Economist, Financial Sector - Investment Climate Team, Department for International Development (DFID), Royaume-Uni ;</i> ○ Mme Valeria De Magistris, <i>Responsable de thème, Diffusion de la qualité et analyse comparative, Formez - Centro di formazione e studi, Italie ;</i> ○ M. Daniel Trnka, <i>Directeur, Département de la réforme de la réglementation et de la qualité de l'administration publique, Ministère de l'Intérieur, République tchèque ;</i>
	<p>Questions à examiner :</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Quel est l'intérêt de mettre en œuvre un projet pilote d'AIR ? Quels enseignements tirer de l'opération ? Comment ce type de projet pilote peut-il contribuer par la suite à l'utilisation systématique de l'AIR ?</i> • <i>Comment gagner l'appui politique nécessaire aux projets pilotes d'AIR ? Qui doit être chargé d'un tel projet ?</i> • <i>Comment la coopération internationale peut-elle contribuer à une meilleure réalisation des tâches connexes ?</i>
13.00 – 14.30	<i>Déjeuner</i>
14.30 – 15.30	Séance 3 : Jurilinguistes et légistique au service de la croissance économique et de l'investissement
	<p>La qualité des textes juridiques détermine la validité du régime réglementaire. L'un des principaux problèmes rencontrés dans de nombreux pays arabes est la multiplicité des sources de droit traditionnelles et la complexité de l'appareil juridique. C'est un problème que connaissent aussi les pays de l'OCDE. Différentes activités prévues dans le cadre de l'Initiative sur la gouvernance à l'appui du développement ont été mises en application. Cette séance sera l'occasion de réexaminer ces activités et d'étudier la possibilité d'en lancer d'autres.</p> <p>Orateurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ M. Nadhir Ben Ammou, <i>Professeur, Faculté de droit et de sciences politiques, Université de Tunis El Manar, et Coordinateur du mastère des jurilinguistes, Tunisie ;</i> ○ M. Samer Fares, <i>Directeur, Institut de droit, Université de Birzeit, Autorité nationale palestinienne ;</i> ○ M. William Robinson, <i>Coordonnateur, Groupe des juristes-réviseurs, Service juridique, Commission européenne ;</i> ○ M. Chris Moll, <i>Academy for Legislation, Pays-Bas.</i>
	<p>Questions à examiner :</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Quel doit être le rôle des jurilinguistes dans l'élaboration des lois ?</i> • <i>De quelles méthodes dispose-t-on pour produire des textes législatifs en plusieurs langues ? Comment déterminer laquelle de ces méthodes convient le mieux à un pays donné ?</i> • <i>Comment encourager la coopération internationale ?</i> • <i>Quel type d'institution contribuerait à la formation, à la sensibilisation et à la cohérence de l'appareil législatif ?</i>
15.30 – 16.00	<i>Pause</i>

16.00 – 17.00	Séance 4 : Examens OCDE de la réforme de la réglementation
	<p>Ces dix dernières années, le Programme de réforme de la réglementation a produit un examen de la réglementation dans 22 pays membres de l'OCDE, ainsi qu'en Russie. Les examens ont porté essentiellement sur les résultats, les besoins et les difficultés de réformes précises dans chaque pays, et ils ont encouragé l'adaptation des bonnes pratiques et des recommandations de l'OCDE pour mieux répondre aux objectifs nationaux.</p> <p>Lors de cette séance, les délégués au Groupe de travail de l'OCDE sur la gestion de la réglementation et de la réforme réglementaire pourront partager avec leurs collègues du Groupe de travail IV de l'Initiative sur la gouvernance à l'appui du développement le déroulement et les résultats des examens de la réforme de la réglementation que l'OCDE a consacrés à leurs pays respectifs. On mettra l'accent sur les bonnes pratiques, l'apprentissage et l'influence des recommandations pratiques.</p> <p>De plus, on étudiera les moyens d'entreprendre des examens collégiaux adaptés aux pays arabes dans le cadre de l'Initiative sur la gouvernance à l'appui du développement. Ces examens par les pairs seraient réalisés en étroite coopération entre les fonctionnaires des pays arabes et le Secrétariat de l'OCDE.</p> <p>Dans une perspective à long terme et dans le cadre de l'Initiative sur la gouvernance à l'appui du développement, on étudiera la définition d'un ensemble d'indicateurs dans l'optique du projet de publication Regards sur l'administration.</p> <p><i>Orateurs :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ○ M. Panagiotis Karkatsoulis, Conseiller/Professeur, Ministère de l'Intérieur, Administration publique et décentralisation. Grèce ; ○ M. Nicolas Wallart, Responsable de la section Analyse de la réglementation, Secrétariat d'État à l'économie (SECO), Département fédéral de l'économie (DFE), Suisse ; ○ M. Hong-Keun Gil, Directeur Général, Bureau de la réforme de la réglementation, Services du Premier ministre, Corée ; ○ M. Charles-Henri Montin, Chef du Département Qualité réglementaire, Direction générale de la modernisation de l'État (DGME), Ministère de l'économie, des finances et de l'industrie, France ; ○ Mr. David Quezada Bonilla, Coordinateur Général du Impact réglementaire, COFEMER, Mexico. <p><i>Questions à examiner :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Quels sont les principaux éléments d'un examen des capacités de l'administration de produire une réglementation de qualité ? Quelles institutions nationales ont participé aux examens ? Quels sont les enseignements tirés de ces opérations ?</i> • <i>En quoi les examens ont-ils contribué à approfondir les réformes dans les pays de l'OCDE ? Peut-on mesurer les progrès imputables aux examens ?</i> • <i>Quelles sont les incidences financières des examens par les pairs de la réforme de la réglementation dans le cadre de l'Initiative sur la gouvernance à l'appui du développement ?</i>
17.00 – 17.45	Séance de clôture
	<p>Cette séance résumera et conclura les débats et donnera aux délégués le temps de se faire une idée générale des manifestations qui seront organisées dans le cadre du Groupe de travail IV de l'Initiative sur la gouvernance à l'appui du développement.</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Mr. Josef Konvitz, Chef de la Division de la politique de la réglementation, OCDE. ○ Mme. Ghada Labib, Directeur de programme, Ministère pour le Développement de l'administration publique, Égypte ; ○ M. Mustafa Baltaci, Coordinateur, Groupe pour la Mieux Légiférer, Premier Ministère, Turquie ; ○ M. Martin Forst, Coordinateur général de l'Initiative sur la bonne gouvernance à l'appui du développement, Chef d'Unité par intérim, Division de la gestion et de la performance du secteur publique, OCDE.